



## LES REPRÉSENTANTS CGT AU CHSCT33 POUR CETTE SÉANCE

Stéphane JOLY Titulaire (DRFIP)  
Frédéric VITRY Suppléant (DRFIP)  
Christophe Larroudé Suppléant (Douanes)

Contacts: [cgt.drifp33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifp33@dgfip.finances.gouv.fr)  
[snad-cgt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr](mailto:snad-cgt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr)  
[cgt.dircofi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dircofi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr)

## Compte rendu de l'audioconférence du CHSCT33 du 09/11/2020.

### La sale ère de la peur

En réponse à notre déclaration préalable sur le sujet de l'absence des extraits du registre santé et sécurité au travail, **le Président nous répond que la séance est uniquement consacrée aux questions liées au COVID**, en oubliant que justement, il est plus qu'utile, dans ce contexte, que les représentants des personnels aient accès aux annotations des agents.

La CGT fera remonter ce manquement à ses représentants en CHSCT Ministériel.

Sur le sujet de la poursuite des réformes malgré la crise sanitaire, les directeurs considèrent que ce n'est pas le lieu pour en parler et que les comités techniques locaux sont faits pour ça.

Là aussi, la poursuite des transferts de missions et de fermetures des services de proximité, doit faire l'objet d'un moratoire pour toute la durée de la crise sanitaire. **En éludant la question en CHSCT, les directeurs, mais aussi le Président de séance, négligent l'angoisse que les agents ressentent à l'annonce de la poursuite de ces réorganisations.**

De plus, la question du COVID ne se résume pas qu'aux questions sanitaires. La pandémie a aussi un impact sur la façon d'exercer nos missions, sur les modalités de réalisation des contrôles, sur nos relations avec les usagers. Les agents doivent constamment s'adapter à de nouvelles conditions de travail et à de nouvelles contraintes ce qui a un effet sur leur santé physique et mentale.

C'est pour cela que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), doit être urgemment mis à jour, pour nous permettre, ainsi qu'aux agents préventeurs, de faire des propositions d'action de prévention.

La CGT continue son action de communication vers les élus, les préfets, la presse, afin de faire connaître les dérives autoritaires du Ministère, qui malgré les entraves en termes de déplacements et de réunions publiques maintient, voire accélère le rythme des réformes.

## **DOUANES :**

Le directeur des douanes nous annonce que, dans le ressort du CHSCT33, 2 agents sont malades et 6 sont à l'isolement.

Il reconnaît l'injonction contradictoire qui consiste à organiser un reconfinement tout en préservant l'économie et l'intégralité des missions douanières.

Dès lors que des tâches sont télétravaillables, elles le sont, le principe étant le télétravail 5 jours sur 5.

Le problème c'est que les dérogations à ce principe sont nombreuses, notamment pour les agents des services de la visite et pour ceux qui travaillent dans les centres de viticulture.

Même si le directeur entend ouvrir le télétravail pour ces agents, les remontées qui nous parviennent des agents nous montrent que le télétravail est sous employé dans ces secteurs.

Sur 350 agents éligibles dans le ressort du CHSCT33, 270 effectuent du télétravail dont 100, en télétravail 5 jours sur 5. Il reste encore de la marge, car le directeur attache trop d'importance au critère subjectif de la capacité individuelle de l'agent, à exercer selon ce mode d'organisation du travail.

De plus, comme dans le passé, il continue à corseter le télétravail abusivement dans certains services et pour beaucoup de fonctions.

La CGT fait le constat que tous les agents ne sont pas dans une situation égalitaire vis-à-vis du télétravail, du fait de la place disponible au domicile, de l'équipement, des connexions internet, de la présence d'un conjoint, voire d'un enfant, même si dans ce dernier cas, la règle devrait être celle de l'autorisation d'absence pour le parent devant en assurer la garde.

Aussi, nous demandons aux directeurs de faire preuve de souplesse et de faire droit aux demandes d'aménagements du temps en télétravail/présentiel, qui émanent des agents. De même, les agents qui travaillent au domicile avec un ordinateur portable doivent se voir proposer **un double écran** et un clavier périphérique pour prévenir les troubles musculo-squelettiques et les problèmes visuels.

En surveillance, les croisements des équipes sont à proscrire et le directeur ne note pas de difficultés, en ce qui concerne le respect des gestes barrières.

Le contexte sécuritaire et le relèvement du niveau de vigilance au stade *Urgence Attentat*, se télescopent, avec les règles sanitaires à respecter et notamment lors l'emport du fusil HK qui est systématisé.

Nous demandons que les unités soient dotées de suffisamment de gilets lourds pour permettre une rotation au niveau du porteur du HK. De même, la prise de plusieurs véhicules, doit être privilégiée pour éviter que les collègues se retrouvent à quatre par véhicule.

Nous relevons le manque de protection des gants en vinyle dont l'utilisation est prévue dans le cadre du PRA en cas de palpations de sécurité. En effet, de l'aveu même du directeur, l'utilisation de ces gants est problématique, car il offre un faux sentiment de protection.

De plus, ils ne protègent pas de la piqûre d'une seringue ou d'un couteau, qui entraînerait une autre contamination (VIH...).

### Questions diverses:

– Nous demandons que les séances et donc la charge de travail des moniteurs de tir soient équitablement réparties. Il n'est pas normal que l'on impose à un agent un nombre anormalement bas de séances, sauf à vouloir insidieusement le stigmatiser.

– Ambiance thermique centre de viticulture de Pauillac : nous avons eu connaissance de l'intervention d'une société pour remédier au problème. Nous demandons au nouveau directeur régional de se renseigner sur la nature des travaux réalisés, car, dans le passé, plusieurs interventions se sont révélées inefficaces,

– Nous demandons que la direction explore toutes les possibilités pour éviter un long déplacement à un agent qui réside loin de sa résidence administrative et qui doit récupérer une unité centrale pour télétravailler.

## **DIRCOFI**

Les vérificateurs sont installés dans leurs nouveaux locaux du Champ de Mars à Bordeaux. D'après le directeur, ils sont dans une configuration quasi-normale, car ce sont des agents habituellement « nomades ».

Pour autant, la direction laisse le choix aux agents de télétravailler jusqu'à 5 jours et à ceux qui ne sont pas encore en télétravail d'y accéder. On ne peut donc pas dire qu'elle soit dans une démarche très incitative. De plus, la DIRCOFI n'est pas en mesure de communiquer le nombre d'agents en télétravail 5 jours sur 5.

## **DRFIP**

### Télétravail :

La CGT soulève l'impréparation et le manque d'anticipation de la Direction à travers le prisme de la verticalité gouvernementale ambiante, érigée en dogme, face à la nécessaire montée en puissance du télétravail à l'aune de cette nouvelle vague de la pandémie.

Sur ce point, le Président de séance M. Morvan, fait au préalable allusion à sa communication téléphonique de la matinée avec notre OS :

– il souligne en préambule, que les achats d'équipements de télétravail, relèvent d'une commande prise par la DG au niveau national et que les directions dont la DRFIP 33, n'ont pas la main sur ces commandes.

Il précise aussi qu'à la DRFIP, 183 nouveaux télétravailleurs recensés dont les coordonnées ont été communiquées à la DISI sont à ce jour en cours d'équipement en PC portables ou vont l'être prochainement et que 132 agents de plus, vont pouvoir télétravailler en étant équipés de PC nomades dit « Tiny ». Mais tous ces PC nécessitent d'être paramétrés et il faut faire avec les contraintes actuelles de la DISI.

Le feu vert des services centraux pour ce déploiement tant promis (cf nos précédents comptes rendus), ne serait en fait intervenu qu'au 15 octobre, d'où cet effet retard.

Le Président tient aussi à préciser que le nombre de télétravailleurs ou assimilés déjà équipés, était de 472 agents au préalable, élevant ainsi ce nombre, à 620 agents au 9 novembre 2020 (la DRFIP 33 compte 1 939 agents affectés au 2<sup>e</sup> semestre 2020).

Il remarque ainsi une progression assez nette du télétravail à la DRFIP, tout en reconnaissant que le taux d'équipement n'est pas au niveau souhaité et qu'il faut de plus considérer, que certains agents ne souhaitent pas être en TT. Il précise donc pour mémoire :

- qu'au 15 octobre, les télétravailleurs étaient au nombre de 191, soit 12 % des présents,
- qu'au 02 novembre, ils étaient 277, soit 17.7% des présents,
- qu'enfin, ils étaient 367, soit 24.6 % des présents au 09 novembre 2020.

Dont acte, mais l'on ne peut que regretter cette poussée tardive face à la résurgence inéluctable d'une nouvelle vague épidémique.

M. Morvan non sans humour, se félicite de la demande d'accélération de la jauge de télétravail à la DGFIP , comme revendication de la CGT, mais nous le reprenons plus avant pour préciser que :

– Il ne s'agit absolument pas tel qu'énoncé, de considérer que le télétravail est un leitmotiv récurrent de notre OS, sa position en matière de télétravail étant en outre très réservée et conditionnée au volontariat, aux conditions matérielles de son exercice, à l'accompagnement des agents et au maintien du lien au sein des collectifs, à la prévention des risques liés à l'isolement ...

Cela dit en l'état actuel de l'évolution et de la gestion de l'épidémie, c'est indéniablement l'une des réponses les plus efficaces, au regard notamment de l'obligation de moyens de l'État en protection individuelle et collective de ses agents, celui-là même qui enjoint le monde du travail à y recourir à titre obligatoire en entreprise lorsque cela est possible, afin de lutter contre ce maudit virus.

Par ailleurs, la CGT est intervenue pour avoir une connaissance exacte du processus de recensement retenu par rapport aux demandes de télétravail durant la nouvelle période de confinement.

Le président nous répond qu'un recensement a été réalisé et qu'une réponse quelle qu'en soit la nature, a été donnée aux agents, que tous les moyens sont mis en œuvre pour équiper les collègues au plus vite, en portable ou en « Tiny».

La CGT a néanmoins souligné, ne pas pouvoir se satisfaire de cette réponse, estimant de toute évidence, qu'au vu de l'effet de stupeur engendrée par la première vague, ce nouveau confinement aurait dû être anticipé voire pouvait être évité.

De trop nombreux collègues sont encore à ce jour présents sur leur lieu de travail, alors qu'il aurait pu aisément en être autrement.

### **Questions diverses.**

Nous demandons quel sort a été réservé à l'excédent de crédit dégagé par la révision du devis des travaux de peinture concernant la réfection des toilettes du CFP de Mérignac et si des écrans d'ordinateurs avaient été commandés comme suggéré collectivement lors du CHSCT 33 du 06 octobre 2020.

Il nous a ainsi été répondu qu'une partie de cet excédent a notamment été affecté à : DRFiP33.

Services Géomètres	Gilets	1 596,00 €
--------------------	--------	------------

Tous services	Écrans (20)	2 278,09 €

#### DOUANE.

DI	Écrans plexiglas	1 062,00 €
DI	Écrans (12)	1 082,58 €

#### CEFIL( INSEE).

	Kit intervention électrique	253,74 €
--	-----------------------------	----------

#### **INSEE**

Les agents sont en télétravail 5 jours sur 5 en Nouvelle-Aquitaine.

Ils peuvent venir en présentiel, les mardi et jeudi sur dérogation, solution peu retenue, puisque qu'au lendemain de cette audio seulement 6 agents sur 120 étaient en présentiels .

Les formations se font en distanciel *et il n'y a qu'un seul cas COVID*, à signaler.

#### **Audioconférences :**

Nous regrettons la tenue du CHSCT sous forme d'audioconférence, car l'expression syndicale est galvaudée par ce format. Elles sont menées à grand train, comme pour éluder les questions gênantes. Les nombreuses manipulations et interférences téléphoniques nuisent souvent à la qualité des échanges et brouillent parfois l'exacte compréhension des informations.

C'est pourquoi en cas de persistance de ce format, nous allons solliciter des directions que leurs OS disposent d'un matériel moderne et adéquat, tel celui de stations adaptées par exemple et non plus les seuls portables de ses représentants .